

*INFO : en attendant le compte-rendu intégral de l'Assemblée générale 2021 qui paraîtra dans La Voix de l'ANR de janvier 22, voici quelques éléments et photos de la manifestation sans oublier la motion 2021 votée à l'unanimité.*

## **Assemblée générale 2021 Quel bonheur de se retrouver !**

L'Assemblée générale ANR des 21 et 22 septembre vient de se dérouler à Longeville-sur-Mer en Vendée.

Très bien accueillis par le centre Azureva, « bichonnés » pendant deux jours par les bénévoles du groupe ANR du département, tous les groupes départementaux ou presque étaient présents (même les Outre-mer), tous les administrateurs aussi, bien sûr. Tout le



monde s'est plié aux règles sanitaires... « Quel bonheur de se retrouver ! » diront en chœur les délégués.

Au programme des deux jours, les travaux habituels de nos AG, la présentation des « petits nouveaux » (Délégués régionaux et présidents).

Le président national, confirmé dans ses fonctions, a dit sa préoccupation devant l'évolution négative du nombre de nos adhérents mais réaffirmé notre volonté de défendre la pérennité de notre association pour ce qu'elle apporte en termes de convivialité et de solidarité.

Notre motion « défense » a été adoptée à l'unanimité et nos statuts ont été retouchés pour y introduire la possibilité pour

l'ANR de tenir son AG en « distanciel » si les circonstances l'exigent. L'AG était appelée aussi à se prononcer sur l'augmentation de nos cotisations, notamment en prévision de l'extinction de l'aide financière que nous apporte La Poste. Nos délégués, après débats, ont choisi le statu quo pour 2022. Avant de conclure cette AG, le président national, accompagné de nos deux animatrices du secteur social, Michèle Le Goff et Jocelyne Personne, ont souligné la reconnaissance de l'ANR envers 11 de nos bénévoles méritants en leur remettant une très belle médaille « Solidarité » et un diplôme. Final très émouvant avec pour certains « une petite larme ».



Un accueil avec obligation de porter le masque



Accueillis par le président du groupe Vendée, Louis Charrier (à gauche) et Isabelle Rivière, vice-présidente du Conseil départemental, en compagnie de Marie-Claude Vattement et de Félix Vézier

Les nouveaux délégués régionaux :



Didier Lajoine, Centre-Val de Loire (à gauche)

Marie-Ange Lombard, Champagne-Ardennes

Pascale Thibaud, Aquitaine

Jeannine Bajtala, Nord Pas-de-Calais

François Dure, Franche-Comté



Président(e)s 2020 et 2021, tous n'étaient pas présents à l'AG 2021 :

François Xavier Lehmann (Alpes Maritimes) et DR PACA (photo de droite), Guy Martinez (Indre), Marie-France Royer (Rhône), Jeannine Bajtala (Nord), Jocelyne Chevret (Ain) Christian Callet (Hautes Alpes) Jean Luc Ponchant (Pas-de-Calais), Alexis Piffeteau (Ardennes), Jean Dejean (Ariège), Guy Lamard (Jura), Emile Manhes (Yvelines), Jean François Gouguechon – 201, François Badet (Hautes Pyrénées)



Le nouveau Bureau national  
(absent : Daniel Bertrand)



Les heureux récipiendaires qui ont reçu la médaille et le diplôme « Solidarité » :  
Jean Michel Sagnier, Jacqueline Durand, André Assemat, Jean Barthez, Monique Gasnier  
Philippe Thibaud  
Excusés : Louis Biache, Jean Ertle, Jean-Pierre Godier, Roger Humbert, Serge Rozès

*Photos : Daniel Bertrand*



## Association Nationale de Retraités Siège

**Reconnue d'intérêt général**

### MOTION 2021

#### **Les retraités de l'ANR demandent la reconnaissance de leur place fondamentale dans la société**

Par leurs contributions à la collectivité, qu'elles soient humaines, économiques et sociétales les retraités **sont un réel support actif pour dynamiser la société**. Ils y ont donc non seulement toute leur place mais ils en sont de grands acteurs. **Ils méritent que soient reconnu leur niveau d'implication**, leur bénévolat au service des autres, et leur **rôle essentiel** dans la vie de la nation et dans les instances officielles auxquelles ils participent.

**Les retraités ne sont pas des assistés. Leur pension n'est pas une prestation sociale**, mais un salaire différé. Ils s'insurgent donc contre le **non-respect de la loi en matière de revalorisation des retraites et les modalités différentes de revalorisation de celles-ci**. Ils dénoncent aussi les **décisions injustes** prises au cours de ces dernières années qui impactent fortement leur pouvoir d'achat.

Les retraités sont **révoltés par l'ostracisme** que les pouvoirs publics et les médias manifestent envers eux.

**Ils rappellent que l'aide à l'autonomie ne concerne pas que les âgés dépendants** (1,3 million) mais aussi une population adulte de 4,3 millions de personnes âgées de 20 à 59 ans. Ils déplorent enfin le **manque de moyens** actuellement consacrés à la perte d'autonomie.

#### **Les retraités de l'ANR revendiquent :**

- **La représentation et la participation** des associations ou fédérations de retraités au sein des structures représentatives auprès des pouvoirs publics qui doivent reconnaître officiellement celles-ci. Leurs associations doivent participer à la gouvernance du futur régime de retraite ou encore à celle de la 5ème branche consacrée à l'autonomie.

- **La mise en place rapide de la 5ème branche, consacrée à la perte d'autonomie, qui doit bénéficier d'un financement pérenne et suffisant**, appuyé sur la contribution de l'ensemble des revenus, ceux des actifs et retraités, et aussi ceux du capital. Malgré les très nombreux rapports déposés sur ce sujet, l'ANR déplore vivement les reports successifs de la loi sur le grand âge et l'autonomie ainsi que la vacuité des pouvoirs publics sur ce sujet.

- **La suppression de la cotisation d'assurance maladie** frappant les retraites complémentaires du régime général (1 %).

- **Le maintien du pouvoir d'achat** pour tous les retraités, sans aucune discrimination. Revalorisation calculée, conformément à la loi sur la base de l'inflation.

- **La déductibilité fiscale des cotisations complémentaires santé** afin d'assurer l'équité par rapport aux actifs ou l'instauration d'un crédit d'impôt pour les retraités non imposables.